

Projet de loi C-319 :

L'équité pour tous les aînés de Beauport-Limoilou !

Québec, le 1^{er} septembre 2023 – Dans le cadre de la tournée *L'équité pour tous les aînés*, Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou, et sa collègue Andréanne Larouche, porte-parole du Bloc Québécois pour les Aînés et députée de Shefford, ont rencontré des organismes de la région représentant et défendant les droits des aînés.

Ayant pour objectif la promotion du projet de loi C-319 et faire le point sur la situation actuelle des aînés au Québec, cette tournée est une initiative lancée le 7 août dernier par la porte-parole pour les Aînés.

« C'est avec grand enthousiasme que je poursuis ma tournée dans la belle région de Québec. Aujourd'hui, nous avons rencontré différents acteurs importants de la région œuvrant auprès des aînés qui nous ont permis de dresser un portrait de la réalité, notamment financière, des personnes aînées d'ici. Je vous assure que nous porterons leurs revendications à Ottawa dès le retour parlementaire à la fin septembre », précise Mme Larouche.

En effet, les deux collègues ont eu l'occasion de rencontrer, dans un premier temps, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP). La représentante de l'organisme s'est montrée très intéressée par ce projet de loi proposé par le Bloc Québécois. L'AQRP était d'ailleurs représentée à Ottawa aux côtés du Bloc Québécois lors du dépôt du projet de loi. Ensuite, les députées bloquistes se sont rendues au Club de l'Âge d'or Notre-Dame de l'Espérance pour y rencontrer une trentaine de membres. Encore là, les participants se sont montrés enthousiastes vis-à-vis du projet de loi du Bloc Québécois et ils espèrent qu'il sera voté rapidement à la Chambre des communes afin d'améliorer la qualité de vie des aîné(e)s. Enfin, la tournée s'est terminée avec une visite à la Résidence du Petit-Village. La vingtaine de personnes présentes avaient plusieurs questions par rapport à C-319 et espèrent, elles aussi, que cette initiative du Bloc Québécois saura susciter l'unanimité des partis représentés à la Chambre des communes.

« Au Bloc Québécois, nous avons à cœur la condition financière des aîné(e)s qui ont travaillé fort pour bâtir notre société. Avec la situation économique difficile, l'inflation et même la discrimination mise en place par le gouvernement Trudeau concernant la Sécurité de la vieillesse, les aîné(e)s s'appauvrissent. Cela fait en sorte que faire face aux nécessités, comme payer l'épicerie et le loyer, semble devenir de plus en plus difficile, parfois même impossible. C'est pourquoi notre projet de loi C-319 vise l'équité et l'amélioration de leur situation financière », précise Julie Vignola.

Rappelons que le 8 mars dernier, le Bloc Québécois a déposé le projet de loi C-319, *Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (montant de la pleine pension)*, qui propose d'augmenter de 10 % la pension de la Sécurité de la vieillesse des aîné(e)s de 65 à 74 ans afin de mettre fin à la discrimination en fonction de l'âge mise en place par les libéraux. De plus, le projet de loi propose d'augmenter le seuil du taux d'exemption des gains de revenu d'emploi à 6 500 \$.

« Le projet de loi met de l'avant deux mesures réalisables qui aideront les aîné(e)s à mieux vivre dans le contexte économique difficile que l'on connaît. C'est la moindre des choses pour permettre à des millions de personnes aînées de vivre dignement. Le Bloc Québécois refuse de les abandonner alors qu'elles ont tant fait pour notre société », affirment Mme Vignola et Mme Larouche.